BiS

Bulletin d'Informations Séverinois n° 24

Saint-Séverin

Sud Charente

Entrée de la maison avec pigeonnier au Michauroy

www.saintseverin.fr

Janvier 2016

Éditeur responsable : Alain RIVIÈRE, Maire
Rédaction : Stéphanie FAVRAIS, Patrick GALLÈS, Valérie GARANS, Josie MERZEAU, Claire MILLARET, Alain RIVIÈRE
Mise en page : Stéphanie FAVRAIS
Impression : Pascal MONTERA, ABC L'IMPRIMERIE
16340 L'Isle d'Espagnac ☎ 05 45 94 31 50
Tirage : 510 exemplaires
Crédits photos : Stéphanie FAVRAIS, Alain RIVIÈRE, Jean-Luc TENANT, etc.

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE ..... Page 3

L'ÉTAT CIVIL ..... Page 4

LES TRAVAUX ..... Pages 5 à 6

LES BRÈVES ..... Pages 7 à 11

L'HISTOIRE ..... Pages 12 à 13
St-Séverin durant la 1ère Guerre Mondiale

LES ASSOCIATIONS ..... Pages 14 à 17

LES ÉCOLES/LE CENTRE DE LOISIRS .... Page 18

LES INFOS PRATIQUES ..... Page 19
COUPS DE ♥ ET COUPS DE 💣

Le mot du Maire

Les fêtes de fin d'année sont des moments de réjouissance et de féérie où famille et amis se rassemblent, où les enfants jouent et attendent, plus ou moins patiemment, le passage du Père Noël. Ces moments idylliques ne doivent pas faire oublier les tragiques assassinats de Charlie Hebdo en janvier et les attentats de Paris en novembre. Ces évènements nous ont meurtris mais ils ont **fait naître un grand élan de fraternité et de solidarité nationale** à l'égard des victimes et de leurs familles. Toutes ces épreuves doivent inciter à rester vigilants, y compris à Saint-Séverin, mais ils ne doivent pas nous empêcher de voyager, de circuler, de vivre pleinement notre liberté.

2015 : la nouvelle équipe municipale a désormais trouvé ses marques. Elle travaille maintenant avec un bel esprit d'équipe, beaucoup d'engagement et d'efficacité. Le chantier de la salle des fêtes est terminé, ainsi que la pose de glissières de sécurité le long du canal de l'Epine, le remplacement des vitraux de l'église et la démolition du garage face au Crédit Agricole. Nous avons aussi saisi l'opportunité, rare au cœur du bourg, d'acquérir un terrain de 2 000 m^2 afin de constituer une réserve foncière constructible (face au parking de l'école). 310 000 euros ont été engagés pour ces différentes réalisations.

Investissements 2016 : la bonne santé de nos finances permet d'envisager quelques opérations, et ce malgré les baisses de dotation de l'Etat :
- le cabinet d'architecture Jean-Bernard Haller de Ribérac nous accompagnera dans les travaux au Colombier ainsi que sur les immeubles de la rue du Périgord,
- la salle des fêtes sera équipée d'un nouveau système de chauffage,
- le remplacement d'un véhicule technique est prévu, ainsi que différents travaux sur les routes et les bâtiments communaux.

En 2016, nous devrons mener à bien le Projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale de la Charente qui entrera en application le 1er janvier 2017. La loi NOTRe obligera bientôt à une Nouvelle Organisation Territoriale et en particulier à un changement des périmètres des Communautés de Communes actuelles et des syndicats intercommunaux.

Les modifications en prévision sont les suivantes :
- les syndicats d'eau pourraient se regrouper pour former un syndicat départemental unique. Les 5 syndicats qui opèrent aujourd'hui sur notre territoire disparaîtraient alors.
- la Charente compte 21 Communautés de Communes (CDC), le Préfet prévoit de réduire leur nombre à 8. L'actuelle CDC Tude et Dronne comptant 13 000 habitants doit élargir son périmètre afin d'atteindre un nombre d'habitants supérieur à 15 000. Pour cette raison, Monsieur le Préfet a finalement statué sur la fusion des CDC Tude et Dronne et de Horte et Lavalette, ce qui représentera 56 communes, 750 km2 et environ 18 000 habitants. Ce regroupement à "l'avantage" de correspondre exactement au périmètre du nouveau canton de Tude et Lavalette.
- le service de l'assainissement collectif régi jusqu'à présent par la commune pourrait être transféré à la Communauté de Communes au 1er janvier 2017.

Alors que nous pensions pouvoir profiter et mettre à l'épreuve du temps tout le travail réalisé depuis 2 ans à Tude et Dronne, il faut se remettre à la tâche, prévoir d'innombrables réunions, tenir compte de toutes les nouvelles individualités…va-t-on y gagner en efficacité ? Permettez-moi d'en douter ! Qu'en est-il donc du « choc de simplification » annoncé par notre Président de la République ?

Quoiqu'il en soit, je profite de ce début d'année pour vous présenter, avec l'équipe qui m'entoure, conseillers municipaux, personnel technique et secrétariat, tous **nos vœux de bonheur, santé et réussite pour vous-même et vos familles**.

Bien amicalement,

Le Maire, **Alain Rivière**

L'état civil

MARIAGES

Le 1er août	Annabelle GAY et Jérôme SOUMAGNAC ❶
Le 4 septembre	Magali QUANTÉ et Daniel PAILLER ❷
Le 19 septembre	Justine YVART et Nour-Dinne EL HIMA ❸
Le 3 octobre	Sandrine MOULIN et Jean-Marie POUZENC ❹
Le 31 octobre	Noces de diamant (60 ans de mariage) ❺ Jeannine QUANTÉ et Joseph EYDELY

NAISSANCES

Le 18 août
Gabriel RENARD, né à Périgueux, fils d'Ophélie LEVEQUE et Julien RENARD, domiciliés 7 le Buisson Rond ❻

Le 15 octobre Louis BOCQUIER CAPDEBOS, né à Soyaux, fils d'Audrey CAPDEBOS et Grégory BOCQUIER, domiciliés 3 le Réganaud ❼

DÉCÈS

Le 13 juillet	Steven ELLIS, 56 ans, domicilié 2 rue du Puits
Le 31 juillet	Renée GRILLOT (née RIBIERE), 84 ans, domiciliée 4 le Petit Fontauban
Le 1er août	Michel LONGEAUD DESBROSSES, 86 ans, domicilié au Michauroy
Le 4 août	Edward WESTGATE, 79 ans, domicilié 14 route d'Aubeterre
Le 8 août	Edmond ZÉLIE, 97 ans, domicilié 3 le Peyrat
Le 6 septembre	Micheline BUREAU, 88 ans, domiciliée 12 rue du Périgord
Le 18 septembre	Anthony KENNA, 73 ans, domicilié 14 le Michauroy
Le 10 octobre	Raymonde CHAUMET, 62 ans, domiciliée 2 le Mastavit
Le 17 octobre	Peta COGGER, 64 ans, domiciliée 12 le Tard
Le 23 novembre	Jeanne MONLOUVIER (née FOURCADE), 77 ans, domiciliée 3 rue du Stade
Le 8 décembre	Jean-Paul BERTRANNET, 64 ans, domicilié 2 le Maine Morand
Le 27 décembre	Michael JONES, 71 ans, domicilié au 1 chez Charrier

Les travaux

Le canal de l'Epine sécurisé

Les barrières en bois, en place le long du canal de l'Epine (de la route départementale à la scierie) étaient tellement dégradées qu'elles étaient un véritable danger pour la circulation des personnes et des véhicules.

Avant de les remplacer par des **rails de sécurité galvanisés**, des travaux préparatoires étaient nécessaires : dépose des anciennes barrières, décapage de l'accotement et enlèvement des plots en béton existants. Les agents techniques ont enlevé les bois abîmés et **Teddy GENDRON**, conseiller municipal, a finalisé les travaux préparatoires gratuitement puisqu'il disposait du matériel approprié.

L'entreprise S.N.G.C. (Société Nouvelle de Travaux Publics et de Génie Civil) choisie sur un devis de 22 143.90 € HT est intervenue mi-novembre. Pour financer ce projet, dont le coût est important, mais la nécessité absolue, une demande de subvention a été déposée auprès du Conseil Départemental au titre des amendes de police. Son versement de 6 643,17€ est attendu en juillet 2016.

Bonne surprise à la fin des travaux, puisque l'entreprise fait une remise d'un peu plus de 1 000 € sur la facture, soit un montant final de 25 371,29 € TTC. (la TVA de 20% est récupérée à hauteur de 15,76 % sur les projets d'investissements).

Ils sont beaux les panneaux

Afin de supprimer les panneaux disparates, de toutes formes et de toutes couleurs plantés ici ou là au carrefour des routes de AUBETERRE-MONTMOREAU-RIBERAC, la commune a fait le choix **d'uniformiser la signalétique** et d'indiquer à cet embranchement, la direction des principaux services et entreprises sur 1 panneau dans chaque direction. De nombreux échanges de courrier ont été nécessaires pour ajuster les exigences de chacun. L'entreprise Signaux Girod s'est chargée de leur fabrication pour un montant de 2 835,34 € et ils ont été mis en place par les agents techniques communaux. À noter que les annonceurs privés extérieurs, mais aussi ceux de Saint-Séverin ont payé leur "lame", ravis de l'initiative de la commune.

Le ping-pong dans ses murs

Dans la continuité des travaux de la salle des fêtes, ce qui était autrefois la salle de projection au dernier étage et qui au fil du temps était devenu un capharnaüm, a été aménagé pour être **mis à disposition de l'association pongiste**. Mark DUNCAN s'est occupé de l'électricité et du chauffage pour 3 213 €. Tendances ENR Habitat a installé un chauffe-eau et diverses fournitures pour 2 068 €.
Jean-François GAY a réalisé gratuitement le branchement d'eau potable et le raccordement à l'assainissement (merci Jeannot). Dans un souci d'économie et parce qu'il serait tellement dommage de ne pas utiliser leurs compétences de bricoleurs, une partie des travaux a été réalisée en régie par les agents communaux Christophe VRITONE et Thomas DEBERNARD : doublage des murs, reprise du plafond, application des peintures et pose du parquet flottant sur 46 m2 pour un superbe résultat.

Les travaux

Réparation de vitraux à l'église

Les vitraux de l'église peints à la main et cuits au four, datent du 19ème siècle. Il n'y a donc rien d'étonnant qu'avec le temps, ils se dégradent. Après consultation de plusieurs artisans, l'atelier DOUARD, artisan peintre verrier de Ribérac a été retenu et a **effectué le remplacement de 4 vitraux de la nef particulièrement fragilisés** (soit 6 m² pour un montant total de 4 620 € TTC). Ce changement est du plus bel effet et rend l'intérieur de l'église plus lumineux.

Station d'épuration : problème et solutions

Afin de limiter les problèmes d'odeurs à la sortie de la bouche de refoulement place du Marché (près du restaurant "Le Commerce"), des devis ont été demandés. L'entreprise SAUR **propose un traitement contre l'hydrogène sulfuré** par injection d'air au niveau de la pompe de la Carrefourche pour un montant de 17 438 € HT.

Le désherbage quasi quotidien de la station d'épuration est un travail fastidieux qui prend beaucoup de temps aux agents techniques. Pour un **désherbage écologique**, ils ont donc testé la pose de bâches noires. 7 sont installées afin d'empêcher l'herbe de pousser sur les 8 bacs que comportent la station. Ils laissent à découvert le bac en service. Ils effectuent ainsi une rotation chaque semaine. **Ce système s'avère concluant** et leur fait gagner un temps précieux.

Les locaux du stade de football rafraîchis et... réchauffés !

Afin de réaliser des **économies d'énergie**, des radiateurs soufflants ont été installés dans les vestiaires du foot. Sur les conseils de Tendance ENR Habitat, ce matériel a été privilégié aux radiateurs chaleur douce car ils permettent de chauffer une pièce très rapidement pour un laps de temps limité (la durée d'un entrainement ou d'un match de foot en l'occurrence). L'installation a coûté 2 206,40 € HT.

Dans le même temps, les agents techniques ont "rafraîchi" le club house avec des couleurs claires et gaies. Ces différentes installations amélioreront le bien-être des joueurs et dirigeants.

Maison Loisirs Nature et îlot centre bourg : la concrétisation

Les réhabilitations de l'immeuble situé aux 16 et 18 rue du Périgord, ainsi que la future Maison de loisirs de plein air au Colombier sont deux dossiers portés depuis un an par le conseil municipal. Après un travail de réflexion, **la phase de concrétisation s'amorce...**

L'Agence Technique Départementale de la Charente a été consultée afin d'apporter son aide éclairée. Dans un premier temps pour monter les dossiers d'appels d'offres concernant le choix du cabinet d'architectes en charge du projet et des travaux. Ensuite, l'ATD a procédé aux analyses des offres reçues.
7 postulants ont répondu à l'appel d'offres..

Après toutes les longues procédures légales, le Conseil Municipal a choisi de confier la maîtrise d'œuvre des travaux au cabinet « HALLER architecture » de Ribérac.
Un avant-projet sommaire et une estimation chiffrée des travaux devraient être présentés au conseil pour le 15 février 2016. Une fois validés par celui-ci, le permis de construire et les dossiers de demande de subvention pourront être déposés.

S'agissant de l'immeuble du centre bourg, **le hangar métallique a été démonté** révélant un espace intéressant, qui ouvre une perspective sur un nouvel environnement qu'il convient maintenant d'aménager.
M. le Maire souligne l'excellente prestation de l'entreprise CAPY (montant de la facture 7800 € TTC) qui est intervenue rapidement, sans endommager les bâtiments alentours et en laissant le site parfaitement et totalement nettoyé.

La nature ayant horreur du vide, cet espace a très vite été transformé en parking au stationnement anarchique, avec trois voitures qui bloquent l'accès en permanence et sortent dangereusement en marche arrière.
Nous allons essayer d'ordonner tout cela de manière à stationner 5 voitures qui sortiront en marche avant. Il suffit juste d'un peu de logique et de discipline !

Rue du Périgord, le hangar métallique a été démonté

Les brèves

Ouverture de chambres d'hôtes

Depuis le 1er janvier 2015 au lieu dit : 2, chez charrier, Claudine et Gérard GALLURET offrent à nouveau la possibilité de louer un gîte confortable, entièrement personnalisé, où vous pouvez profiter pleinement de vos vacances, de la nature environnante pour vous ressourcer. Quelques familles ont eu le plaisir de venir passer une semaine ou deux cet été et ont été conquises par le charme de cet emplacement. Pour les contacter :

☎ 05.45.98.59.91, ✉ claudinegalluret16@orange.fr
site internet : www.gite-sud-charente.com

Les platanes destructeurs...

C'est à contrecœur que le Conseil Municipal a autorisé la **coupe d'arbres situés devant la salle des fêtes et la Poste**. Il s'agit de quatre platanes dont les racines semi-aériennes endommagent le dispositif d'assainissement et soulèvent le revêtement routier et le trottoir. Il est prévu de faire appel à un entrepreneur disposant d'un tractopelle à dent unique qui soulèverait les racines sans endommager les installations. Il conviendra ensuite de vérifier l'état du réseau d'assainissement par le passage d'une caméra sous l'escalier extérieur de la salle des fêtes. **La plantation d'arbustes moins imposants** (et moins envahissants !) **se fera en suivant.** Les travaux devraient intervenir en début d'année 2016.

Le bus vers la Foire de Ribérac

Un questionnaire concernant le **transport du vendredi matin vers la Foire de Ribérac** a été distribué dans vos boîtes aux lettres en septembre. Il s'agissait de faire la promotion du service et définir son maintien.

Sur 435 questionnaires, seulement 33 réponses. Il n'y a guère que ceux qui utilisent ce service actuellement qui confirment leur intérêt et ne veulent surtout pas son arrêt. Il est donc maintenu et nous précisons qu'il reste ouvert aux administrés des communes alentours dans la mesure où ils se présentent au point de départ du bus sur le parking en face de la Mairie de Saint-Séverin.

Pour l'avoir emprunté, ce service est commode, il évite de chercher une place de stationnement dans la cohue du vendredi matin, il laisse assez de temps pour faire quelques courses ou traîner sur la foire. **Il est bien dommage pour 4 euros** dont 3 subventionnés par le département (pour les personnes âgées ou handicapées) **de ne pas en profiter.**

Changement de directeur et médaillés à Ahlstrom

En présence d'Omar HOEK, président de la division "food medical" d'Ahlstrom, le **directeur Philippe BALLISTRERI**, qui partait en retraite fin 2015, a présenté son successeur Hervé TARTAR. Alain RIVIERE s'est félicité des bonnes relations qu'il a toujours entretenues avec M. BALLISTRERI, autant dans ses fonctions de direction de l'usine que dans celles de conseiller municipal qu'il fût de 2008 à 2014.

Les médailles du travail et les diplômes de formation ont ensuite été remis. 6 administrés de Saint-Séverin ont été décorés. Pour 30 ans d'activité, la médaille de vermeil à Jean-Jacques AMAURES ; pour 35 ans d'activité, la médaille d'or à Jean-Pierre FAUVEL et Pascal QUANTÉ ; pour 40 ans d'activité, la médaille de grand or à Jacky FAUVEL, Christophe MONTRIGNAC et Michel RIVIÈRE (pas présent sur la photo). Félicitations à tous les récipiendaires et bonne retraite à Philippe BALLISTRERI.

Les brèves

Un bus scolaire flambant neuf

Après avoir procédé à l'appel d'offre réglementaire, la commission en charge du **choix du bus scolaire** a effectué l'ouverture des plis. Les entreprises candidates ont été notées en fonction de critères d'attribution précis, définis dans le règlement de consultation : le prix, la valeur technique des fournitures, l'entretien et la garantie du véhicule. L'entreprise Bacqueyrisses de Bruges (33) est attributaire du marché pour un coût de 76 740 € TTC.

Pour ce matériel neuf, répondant aux normes de sécurité exigées au 1er janvier 2016, la commune a obtenu une subvention de 30 000 € du Conseil Départemental. Le reste a été financé par le budget transport **sans recours à l'emprunt puisque les amortissements du précédent car couvrent la dépense.**

Le service de transport scolaire est donc largement amélioré avec plus de sécurité, de confort et moins de pollution. Une motivation supplémentaire pour les personnes qui souhaiteraient emprunter le bus pour se déplacer au marché de Ribérac les 1er et 3ème vendredi du mois.

Elle est belle ma poubelle, qui en veut ??

Pour la collecte des sacs noirs, **Calitom exigeait des conteneurs normalisés** à partir du 1er janvier 2016. En 2015 donc, la mairie a recensé les besoins des particuliers pour obtenir des tarifs préférentiels. Dans le même temps, le conseil municipal a décidé d'aider financièrement les administrés pour leur permettre de se mettre aux normes. C'est ainsi que la commune a effectué un achat groupé de 150 bacs en septembre dernier (130 d'une capacité de 120L et 20 de 240L) auprès de l'entreprise Citec Environnement.
Grâce à la participation communale, les administrés ont pu bénéficier d'une remise d'environ 50 % sur leur achat : un bac de 120 l. acheté 28.62 € par la commune, leur a été facturé 15 € , un bac de 240 l. a été facturé 21 € alors que son coût s'élève à 41,46 €.

Depuis lors, d'autres personnes se sont manifestées pour obtenir un bac. **Si vous êtes intéressés, merci de vous rapprocher rapidement de la mairie qui finalisera la toute dernière commande fin février 2016**. En attendant, il est recommandé de déposer vos sacs poubelles noirs (sans les mettre dans un contenant s'il n'est pas aux normes) et de veiller à ce qu'ils ne soient pas trop lourds, sinon ils ne seront pas ramassés.

Achat d'un terrain pour un futur projet

Le 1er décembre 2015, la **commune a fait l'acquisition d'un terrain** d'une surface de 1942 m2, situé 2 rue du Grand Portail. La parcelle, située en zone constructible, **en face du parking de l'école,** constitue une réserve foncière idéalement placée. Cet achat s'élève à 28 500 €, auxquels ont été ajoutés 1 400 € pour les frais de notaire.

Dans la réflexion du Conseil Municipal, le terrain pourrait servir, entre autres, à la **construction d'un bâtiment pour le centre de loisirs** à l'étroit dans les bâtiments de la cantine scolaire. Ce terrain serait dans ce cas, mis à disposition par la commune à la Communauté de communes Tude et Dronne, compétente en la matière.

Les brèves

Destruction de nids de frelons asiatiques

En signant une convention avec le Conseil Départemental de la Charente, la commune de Saint-Séverin s'est **engagée à recenser les nids de frelons asiatiques sur son territoire**. Elle prend aussi en charge la moitié du coût de la destruction quand le Département finance l'autre moitié. En 2015, et suite à déclarations en mairie, 2 opérations de destruction de nids chez des particuliers ont été recensées et réalisées pour un coût restant à la charge de la collectivité de 126.50 €.

Pour éviter la prolifération de ces prédateurs, n'hésitez pas à déclarer les nids dès que vous les voyez, sachant que s'ils sont trop haut et pas dangereux pour les personnes, il se peut que le département n'intervienne pas, mais au moins la demande est faite et prise en compte dans les statistiques.

Un nid, situé sur le domaine public à côté de l'école, a été détruit par les pompiers de Saint-Séverin

La sécurité avant tout

La sécurité des usagers de la route est une priorité. Sur la commune, **2 carrefours ont été identifiés comme particulièrement dangereux :**

- le croisement de la route de Pillac avec celle de Montmoreau,
- le croisement des routes de Montmoreau et d'Aubeterre, devant le tabac-presse.

S'agissant de routes départementales, Gilles CALLEC, nouveau responsable de l'Agence Départementale d'Aménagement (ADA) à Montmoreau a été contacté pour étudier les 2 dossiers et faire les propositions adaptées aux lieux et au trafic. Affaire à suivre...

L'installation de **radars pédagogiques** avait été envisagée par le Conseil Municipal. Des tarifs ont été demandés aux entreprises spécialisées et avoisinent les 5 000 € par radar. Au vu du **tarif qui semble juste excessif**, le projet est classé...sans suite !

Vigilance citoyenne

La convention Vigilance Citoyenne a été signée le 9 septembre 2015 en présence des personnalités citées ci-contre. Etaient également présents : le Major GRACIET, commandant de la communauté de brigades de Chalais et quelques conseillers municipaux.

Des panneaux ont été depuis installés aux entrées de bourg. A chacun désormais d'exercer **une surveillance discrète de son environnement,** de signaler les numéros de plaques de véhicules suspects à des endroits inhabituels, d'informer ses voisins lors d'absences ponctuelles ou de vacances, **pour éviter d'éventuelles mauvaises surprises**.

de gauche à droite , le Colonel SANTARELLI, commandant le groupement de gendarmerie du département, M. GIUDICELLI, Secrétaire Général représentant M. le Préfet et Alain RIVIERE, le Maire de Saint-Séverin.

Les brèves

Martine DENIS

Elle était là le 1er juillet 2010, au tout **début de l'aventure des Maisons Accueil des Personnes Agées et Handicapées (MAFPAH).** En tant que première accueillante, elle a même un peu "essuyé les plâtres" de cette structure novatrice dans le département. Elle a pourtant mis, avec l'enthousiasme qu'on lui connaît, toute son énergie pour que ce pari audacieux soit réussi. Et il est pleinement réussi puisque depuis, nombre de personnes de Saint-Séverin et alentours ont été hébergées, chouchoutées en toute sécurité. **Martine DENIS, a aujourd'hui décidé** pour des raisons personnelles **de quitter son travail** et la commune. Elle ne voulait pas partir sans dire son attachement à ST SEVERIN et **remercier toutes les personnes,** croisées et appréciées pendant ces 5 années, pour ce qu'elles lui ont apporté. Merci Martine pour ton engagement et ton investissement dans l'accueil des pensionnaires et pour avoir fait vivre et dynamiser la "résidence des Volubilis". Si tu repasses par là, fais nous une petite visite, **nous serons toujours heureux de te voir.**

Qui pour gérer la Guinguette en 2016 ?

Si vous êtes libre cet été, si vous avez le sens du contact et de la clientèle, **envie d'entreprendre, le goût pour une cuisine d'été**, simple et bonne, et satisfait à la formation CIPH obligatoire qui vous permet de gérer un débit de boissons, vous pouvez poser votre candidature pour gérer la guinguette de Saint-Séverin (de mai à septembre). La licence 2 existe, il vous suffit donc **d'adresser un courrier à la mairie dès que possible** en développant votre projet (idées de menus, soirées à thème, etc.). Avant le début de la saison, vous serez reçu par une commission chargée de choisir la (ou les) personnes qui lui semble(nt) le mieux correspondre au poste. Pour tous renseignements complémentaires, appeler la mairie au 05 45 98 52 41 ou envoyer un courrier.

L'équipe communale en ordre de marche

En septembre, c'est avec un très grand plaisir que nous avons vu Valérie GARANS reprendre son service au secrétariat de la mairie auprès de Claire MILLARET. Après un arrêt de plus d'un an pendant lequel **elle a mené un grand combat dont elle est sortie vainqueur**, Valérie permet à Josie MERZEAU de réussir sa deuxième tentative de départ à la retraite (non "jamais 2 sans 3", ça ne marche pas à tous les coups !) . Merci à l'ancienne (qui n'a pas eu trop de difficultés d'adaptation au poste) d'avoir conservé la place de la petite nouvelle.

Déjà 3 ans que nous la supportons (avec grand bonheur). **Stéphanie FAVRAIS** est devenue indispensable au Relais de Services Publics et à la communication de la Mairie de Saint-Séverin. Il n'était pas question pour les élus de Saint-Séverin de se passer de ses compétences. Aussi, après sa réussite à l'examen d'agent administratif, suivi d'un an de stage, **elle a été titularisée le 11/09/2015**. (donc ce n'est pas tout de suite que l'on va s'en débarrasser, mais c'est plutôt sympa d'avoir toujours affaire à la même "agréable" petite personne). Un smiley d'honneur pour Stéphanie.

Comme Cédric MAISONNEUVE et Thomas DEBERNARD avant lui, Sylvain PERIER (sapeur pompier bénévole) avait obtenu son permis poids lourds. En décembre 2015, il a satisfait à la formation FIMO Transport de Marchandises et nous l'en félicitons. Les frais de formation s'élèvent à 2 004 € TTC. Ces différentes formations très qualifiantes permettront à ces jeunes à la sortie de leur emploi Avenir de trouver plus facilement un travail.

Les brèves

Suppression du CCAS... mais pas de ses missions !

En application du code de l'action sociale et des familles, le centre communal d'action sociale (CCAS) est désormais facultatif dans les communes de moins de 1 500 habitants. Pour des simplifications administratives, le **CCAS de Saint-Séverin a été dissous au 1er janvier 2016**. La commune exerce désormais directement les attributions auparavant dévolues au CCAS. **Pas de changement** significatif **pour les administrés** qui pourront toujours se rapprocher de la mairie en cas de besoin de secours urgents.

La commune réunit les aînés

Cette année, le repas des aînés a retrouvé la salle des fêtes rénovée.
Habituellement organisé le 1er dimanche du mois de décembre, il s'est, cette fois, fait voler la vedette par les élections régionales. Pour cette raison, **la municipalité a donc réuni plus de 120 convives** le 29 novembre. Au programme : **repas savoureux** préparé sur place par le Restaurant le Vin Doux à Petit-Bersac pour un tarif de 23 € par personne et surtout et surtout... **spectacle de "belles gambettes" type cabaret**. Merci aux bénévoles et élus qui s'investissent chaque année dans le service et la préparation pour une pleine réussite de l'évènement.

Les personnes empêchées d'assister au repas, pour raison médicale, avaient la possibilité de demander un colis. Beaucoup de personnes âgées souffrantes en ce début d'année.... ont reçu un petit présent de la commune.

La salle des fêtes... bientôt au top !

Le chauffage

Dans la continuité des travaux d'isolation de la salle des fêtes, le Conseil Municipal a réfléchi à un **nouveau mode de chauffage**. Le dispositif existant, par cassettes rayonnantes électriques date de 1991. Il est très énergivore et le remplacement du matériel extrêmement onéreux : à titre indicatif, pour remplacer les 9 cassettes défectueuses sur les 30 que compte le chauffage, les devis demandés oscillent entre 5 800 et 7000 € HT ! (il faudrait donc prévoir encore 2 FOIS cette somme en cas de panne des cassettes restantes, sans l'assurance d'être bien chauffé l'hiver et sans un moyen de rafraîchir la salle l'été).

Un **système de chauffage par climatisation réversible** permettrait l'utilisation hiver et été. Il serait **beaucoup plus écologique** et réduirait le coût des factures. Des devis ont été demandés en ce sens. Le meilleur tarif serait de 40 000€ TTC.

Afin de financer ce projet, des demandes de subventions ont été déposées auprès du Conseil Départemental et du Conseil Régional. Le département devrait participer à hauteur de 5 400 € (15 % de la dépense), la Région sollicitée pour 10 800.00 € (30 % de la dépense), ne versera malheureusement que 5 000 €. La commune devra donc puiser 25 600 € dans ses fonds propres pour financer ce projet.

Les rideaux

Râpés, raccommodés, poussiéreux et décolorés, les rideaux de la scène de la salle des fêtes dataient de sa construction dans les années 1960 et partaient en lambeaux. Un changement s'imposait. **Les tout nouveaux tout beaux ont été confectionnés et installés** le 31 décembre 2015 par l'entreprise SARL FOUCAUD pour un montant de 6 217,68 € TTC. Vous n'y trouverez pas un changement spectaculaire puisqu'ils sont de la même couleur que les précédents, mais aux normes incendie en vigueur et .... propres. S'ils ont la même longévité que les premiers, nous ne regretterons pas l'investissement.

Tarifs de location

À compter du 1er janvier 2016, le Conseil Municipal décide que les associations hors commune ainsi que les particuliers doivent **s'acquitter d'une participation** dès lors qu'ils utilisent la salle des fêtes pour organiser des **actions à but lucratif** :

- 5 € /séance pour l'utilisation de la petite salle du rez-de-chaussée
- 10 € /séance pour la grande salle à l'étage.

Saint-Séverin durant la 1ère

Poursuivons la transcription du carnet de l'instituteur de Saint-Séverin durant la Grande Guerre. Dans cette partie, nous traiterons des cultes, des étrangers, des réfugiés ainsi que des soldats partis pour le front. Les notes concernant l'école seront traitées dans le prochain numéro.

Cultes

Le culte catholique est le seul pratiqué à Saint-Séverin. Le desservant mobilisé comme brancardier est absent depuis le début de la guerre.

Le service du culte a été assuré au début par Monsieur le Curé de Palluaud et depuis le départ de celui-ci, mobilisé à son tour, il est assuré par M. le Curé de Montignac-le-Coq. Il n'a donné lieu à aucun événement digne d'être noté.

Archives départementales de la Charente 4 Tp 493

Etrangers

L'existence de camps d'internement pour étrangers est un épisode méconnu de l'histoire de la première Guerre Mondiale. L'instituteur de Saint-Séverin consigne dans ses notes l'arrestation et la déportation d'une institutrice allemande résidant dans le village.

Une seule personne étrangère résidait dans les communes au moment de la déclaration de guerre. C'était une jeune fille allemande institutrice chez M. de l'Estrade de Conty.

Elle s'est abstenue de sortir de la maison de ses maîtres jusqu'au jour où sur l'ordre de la gendarmerie, le garde-champêtre l'a conduite à Angoulême d'où elle a été dirigée par les soins de la gendarmerie sur un camp de concentration.

La population n'a manifesté aucune hostilité contre elle.

Archives départementales de la Charente 4 Tp 493

Pour aller plus loin sur la question des camps d'internement français pour étrangers , voici un article de Wikipédia :

Le déclenchement de la guerre provoque la signature de plusieurs décrets présidentiels dès août 1914 organisant le contrôle des étrangers ennemis sur le sol français.

Le décret du 4 août 1914 prévoit que les autorités françaises doivent demander aux ressortissants allemands et austro-hongrois s'ils désirent rentrer dans leur pays ou subir des contrôles importants et réguliers de la part des services de police.

La seconde solution est préférée parce que le gouvernement ne désirait nullement laisser partir des hommes valides capables de combattre leurs propres soldats ou des femmes suspectées d'être des espionnes ou des agents de renseignement au service de l'ennemi.

C'est pourquoi, la décision d'ouvrir des camps pour étrangers civils a été prise par les autorités françaises qui utilisent un vocabulaire pénitentiaire puisqu'ils sont officiellement dénommés "dépôts de faveur".

Une localisation précise et stratégique :
J.C. Farcy dresse l'état des lieux de ces camps et estime qu'il y en a une cinquantaine sur le territoire national, plutôt localisés dans l'ouest et le sud, loin des zones de conflit ou d'occupation du nord-est. Les îles sont particulièrement privilégiées car elles permettent aux autorités d'écarter ces populations à risque des Français souffrant des conditions de la guerre. D'importants camps sont ainsi recensés comme celui de l'île d'Yeu où plusieurs centaines d'austro-allemands sont surveillés ou encore celui de Garaison, à Lannemezan dans les Hautes-Pyrénées. Dans le sud-ouest, certains camps sont aussi importants comme celui de Libourne (Gironde), Bergerac (Dordogne), Marmande (Lot-et-Garonne), Villefranche-de-Rouergue (Aveyron), Saintes (Charente-Maritime). Il faut aussi souligner l'existence d'un dépôt important à Pontmain en Mayenne.

Réfugiés Belges et Français

La première Guerre mondiale a entraîné de très importants mouvements de population. Des français résidant près des zones de conflits, mais aussi des habitants des pays alliés comme les Belges ont dû se réfugier dans des zones plus calmes. Saint-Séverin, comme la grande majorité des villages français épargnés de façon directe par le conflit, a accueilli des réfugiés Français et Belges.

Bergerac, Nouvelle Halle - Résidence du Comité des Réfugiés Belges pendant la Guerre - 1914/1915

La commune de St Séverin a reçu des réfugiés français, originaires de Lille et des environs. Dès que la municipalité fut avertie de leur arrivée, elle s'occupa de leur fournir le logement et la nourriture. En l'absence de locaux disponibles, elle décida de les répartir entre les trois hôtels et restaurants du chef-lieu. Plus tard pour diverses raisons ils furent tous hospitalisés à l'hôtel de la Paix. Mais aucun des hôteliers ne voulut leur fournir le vivre et le couvert pour la somme de 1f.25 Le conseil municipal accepta le prix de 2 francs par jour et décida de solder la différence. La plupart de ces malheureux ont trouvé à s'employer soit dans les usines, soit chez des cultivateurs, d'autres même dans les villes d'Angoulême ou de Paris (sic).

Un seul d'entre eux est inoccupé par suite de son état de santé. La population de la commune s'est montrée fort accueillante pour ces victimes de l'invasion ennemie et leur a fait des dons de linge et de vêtements, mais elle se montre particulièrement sympathique pour ceux qui travaillent.

Archives départementales de la Charente 4 Tp 493

L'instituteur de Saint-Séverin fait également référence, dans son passage sur l'école, à un maître belge réfugié qui a remplacé un instituteur mobilisé.

Soldats

M. Goumard dresse la liste des hommes de Saint-Séverin qui ont été mobilisés. Malheureusement son recensement et ses annotations s'arrêtent en 1916.

De 1914 à 1916 ce ne sont pas moins de 186 Saint-Séverinois mobilisés sur une population d'environ 1150 habitants. Au total 45 hommes périront pendant la guerre.

Voici la liste des soldats mobilisés de 1914 à 1916. Nous relèverons parfois des différences orthographiques avec les noms inscrits sur le monument aux morts.

Abellan Manuel, Albin Alphonse, Allamigeon François, Blanc Louis, Boisdron François, Bouton Joseph, Baranger Charles, Berthaud Octave, Bourdais Octave, Bergevin Martial, Bertranet Jean, Baudout Jean, Blanc Pierre Louis (prisonnier), Barbeau Marcel, Beauvais Jean, Beauvais Roger (blessé), Boyer Paul (disparu), Beune François, Blanchardie Jean, Berreaud Jean, Blanc Georges (prisonnier), Dupuy Pierre, Dumas Pierre, Dufraisse Pierre, Daulon François, Dupuy Jean, Dayan Bernard, Dudignac Denis (blessé), Dupuy Lucien, Dignac Guillaume, Desvergnes Jean (blessé), Dufraisse Pierre (décédé), Désage Jean, Dournois Georges, Drilhon Edmond, Dupeyroux Fernand, Eymard Fernand, Fauconnet Augustin (décédé), Fraisse Henri, Fages Paul (blessé), Fauvel Victor, Galluret Ernest (tué), Galluret Joseph, Gellibert Emile, Mondo Auguste, Monsalut Pierre, Marmisolle-Daguerre G, Mauget Jean, Moreau Pierre Félix, Moreau Raoul, Moreau Elie, Marcadier Eugène, Marcadier Alexandre, Monteil Alfred, Montaudie Firmin, Morel Edouard, Millac Philippe, Malleville Georges (blessé), Nebout Georges, Ollivier Jules, Pellegrin Emile, Perrier Henri, Plantivert Edmond, Plotin Marcel, Pouts Edgar Jean, Pellegrin Pierre, Pouillac Emile, Varailhon Georges, Vanneaud Jean, Villepastour Victor, Villedary Pierre, Virecoulon Armand, Vallade Félix, Joubert Oscar, Lautrette Gaston (blessé), Lavaud Etienne (blessé), Pillon François, Rigaud Camille, Boulogne André, Beune Louis, Dubut Alphonse (décédé), Giraudou Etienne, Troubat Pierre (prisonnier), Dussagne Hector (tué), Andrieux Léonard, Berthaud Angel, Canté Raoul, Dayan Jean, Désages Pierre (prisonnier) ,Fougère Marcel, Mérillac Joseph, Bittard Jean (prisonnier), Busselet Maurice, Blanc Alfred, Barret Germain, Busserole Ernest (blessé), Beigner Joseph, Carteaud Eugène, Chapeaud Jean, Comte Joseph, Carteaud Etienne (tué), Chagnaud François, Cartaud Pierre (tué), Chabrol Oscar, Chauvin Adhémar, Clauzure Fernand, Clauzure Gaston, Clauzure René, Clauzure Arthur (blessé), Clarens Léopold, Chagnaud Paul, Coste Firmin, Gendreau André, Giraudou Augustin, Gauchoux Edouard, De Galzain Jean (blessé), Giraudoux Justin, Hispiwack Jean (blessé), Hispiwack Joseph, Huguet Joseph, Hillairet Augustin, Jouannet Félix, Juillard Jean, Leclerc Pierre, Lotte Jean Laimé, Lafon Ernest, Lafaurie Jean, De Lestrade Tony, Ladoire Antoine, Ladoire Jean Isaac (tué), Léperon Pierre, Laiguillon Jean, Léchelle René (blessé), Malleville Arthur, Margirardout Marc, Masif Marcellin, Quincenat Joseph, Quantet Julien, Rouzeau Ludovic, Rullier Louis Félix, Rullier Mathieu, Renon Jean (disparu), Rocher Jules, Rigaud Calmon (blessé), Renon Henri (tué), Rullier Léopold (tué), Rullier Jean, Rocher Jules, Rigaud Calmon, Renon Henri, Rullier Léopold, Rullier Jean, Rigaud Estèphe (tué), Schmidt Charles, Sourrue Jean (tué), Sourrue Joseph, Santenac Jean, Sauvinet Eugène, Terrade Jean, Taupy Joseph, Troubat Henry, Troubat Emile, Troubat Frédéric, Villepastour Dominique (disparu), Videau Edmond, Nebout André, Peyronnet Georges, Planet Georges, Senillout Gaston, Virecoulon Camille, Beune Jean, Bondu Henri, Bourmaud Emmanuel, Dumas Henri, Joubert Théodore, Laiguillon Fernand, Mercier Henri, Moreau François, Petit André, Giraudou Elie, Batis Charles, Bordier Anatole René, Bris Camille, Chapeaud Maurice, Dumas Henri, Fougère Gaston, Lavaud Gaston, Léon Marcel, Pélegrin Roger,

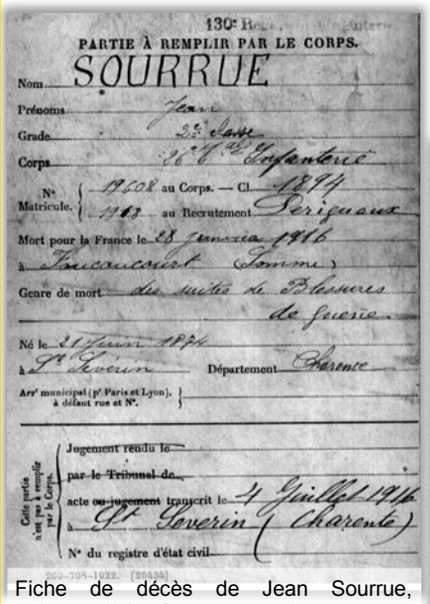
130e Reg. d'Infanterie
PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.
Nom SOURRUE
Prénoms Jean
Grade 2e Classe
Corps 26e R. d'Infanterie
N° Matricule 17508 au Corps. — Cl. 1894
1113 au Recrutement Périgueux
Mort pour la France le 28 janvier 1916
à Fouencourt (Somme)
Genre de mort des suites de Blessures de guerre
Né le 21 Juin 1894
à St Séverin Département Charente
Arr^t municipal (p^r Paris et Lyon), à défaut rue et N°.
Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.
Jugement rendu le
par le Tribunal de
acte ou jugement transcrit le 4 Juillet 1916
à St Séverin (Charente)
N° du registre d'état civil

Fiche de décès de Jean Sourrue, orthographié « Saurue » sur le monument aux morts.

Associations communales

ENTENTE ST-SEVERIN PALLUAUD

L'entente St Séverin Palluaud compte 83 licenciés du plus jeune au vétéran en passant par les dirigeants et les arbitres. Le président Matthieu LE MERCIER a enregistré une **importante progression** de l'école de foot **au point de vue effectif**. Les trois équipes séniores entraînées par Jacques RABALLAND se comportent bien à mi-championnat. Plusieurs manifestations extra sportives organisées par le club se sont déroulées en fin d'année 2015 avec le réveillon de la St Sylvestre puis le thé dansant en janvier. En 2016, l'ESSP organisera un concours de pétanque, un tournoi de sixte probablement en mai et le tournoi à la mémoire de Patrice LACAMBRA en juin. Les dates restent à affiner et nous ne manquerons pas de partager l'information en temps voulu sur notre page facebook et notre site internet www.essp-16.fr

P.GRANGETEAU

SOCIÉTÉ DE PÊCHE

La société de pêche de St Séverin compte 47 adhérents pour l'année 2015. L'association a tenu son assemblée générale élective le 27 novembre. **Le bureau a été reconduit à l'unanimité**. En début d'année 2016, le gardon St Séverinois tiendra son assemblée générale et invite tous ses pêcheurs à y participer. La prochaine saison verra encore trois lâchers de truites dont un en mai sur le site de la guinguette accompagné d'un casse-croûte. Le traditionnel concours de pêche aura lieu le dimanche lors de la fête locale. Enfin, l'AAPPMA organisera un loto à une date qui reste à déterminer.

P.GRANGETEAU

L'association de parents d'élèves BOUGE TON ÉCOLE

Et oui 10 ans déjà que l'APE BOUGE TON ECOLE existe ! Une page se tourne : les 1ers « enfants APE » ont passé le BAC, le permis de conduire, le tout avec brio (félicitations à nos instits qui récoltent le fruit de leur enseignement) et les petits derniers viennent de faire leur entrée au collège. Alors comme dit dans le dernier BIS, il fallait bien que de nouveaux parents s'investissent pour nos petits et nos écoles. Ce fût chose faite lors de l'Assemblée Générale du 6 octobre 2015 avec **l'élection du nouveau bureau** constitué de Serge COIFFARD (Président), Sandrine AUDOIN (secrétaire) Lise DANEELS (trésorière) et Amélie GILLMETT (trésorière adjointe).

Pour plus d'informations, vous pouvez nous retrouver sur la page facebook APE Boute Ton École ou nous contacter par mail à : bougetonecole@sfr.fr

Une vente de gâteaux a déjà été organisée durant les vacances de Toussaint et le Père Noël est passé le jeudi 10 décembre à la grande joie des petits. Les prochaines manifestions seront : une soirée Paëlla le samedi 6 février, une vente de gâteaux le vendredi 12 février et le vendredi 8 avril et un barbecue le jeudi 30 juin 2016.

Les ventes de gâteaux sont ouvertes à tous, alors venez nombreux !!!

Sylvette SIMONET et Serge COIFFARD

S.SIMONET & S.COIFFARD

COMITÉ CULTURE ET LOISIRS

Avant de retracer les festivités de l'année écoulée, je souhaite au nom du Comité Culture et Loisirs, une excellente année 2016 à toutes et à tous.

Le Comité Culture et Loisirs a fêté ses 50 ans en 2015. Pour l'occasion, une grande soirée cabaret a été organisée le 17 octobre. Même si les participants étaient peu nombreux (certainement pour cause de rugby...), cette soirée très agréable a été une vraie réussite et a ravi tous les convives.

Parmi les autres événements marquants, nous pouvons citer la Fête du pain en collaboration avec la boulangerie de Saint-Séverin. Cette manifestation a attiré un public nombreux et beaucoup d'exposants pour le vide-grenier.

La section jumelage très active a rendu visite à nos jumeaux belges au mois de mai (cf dernier BIS) et a organisé la traditionnelle soirée de la Saint-Jean.

Notre frairie a également été un succès et continue d'attirer beaucoup de monde sur tout le week-end pour assister à la course cycliste, pour se restaurer au marché champêtre et bien sûr pour la fête foraine et le traditionnel feu d'artifice.

La deuxième édition de la fête de la cagouille a également été une belle réussite, car plus de 70 exposants ont fait le déplacement pour le vide-grenier et de nombreux amateurs ont eu le plaisir de goûter aux délicieux gastéropodes cuisinés par le chef Bruno.

Cette année bien remplie en événements s'est achevée le 13 décembre par le salon des antiquités militaires et de la chasse. Cette manifestation, conjointe avec la Société de chasse, a attiré un public nombreux venant chiner des objets souvent rares et faisant partie de notre patrimoine historique (voir article CL).

L'année 2016 sera tout aussi riche et l'on peut d'ores et déjà annoncer, en plus des manifestations habituelles, le repas « poule au pot » du 2 avril organisé par la section jumelage et le grand concert gratuit des Binuchards le dimanche 3 juillet à 15h à ne manquer sous aucun prétexte.

L'organisation de toutes ces manifestations est possible grâce au dévouement des bénévoles (pas toujours assez nombreux), à la municipalité toujours prête à nous suivre dans nos projets et au public.

P. GALLES

SAINT-SÉVERIN

Un salon militaria et chasse réussi

Les organisateurs Patrick Gallès et Sylvain Berthonneau en compagnie de Jean Monthaudie (à gauche).

Photo CL

Organisé conjointement par le comité culture et loisirs et la société de chasse de Saint-Séverin, le salon des antiquités militaires et de la chasse a connu un beau succès. Plus de 250 personnes sont venues le matin faire le tour des stands des 17 exposants, collectionneurs amateurs ou pros, certains ayant pignon sur rue en Bretagne, en Gironde, en Dordogne en Charente-Maritime. On trouvait au hasard des étals, vêtements, médailles, armes anciennes, livres et documents. Des objets rares et de belle qualité ont su séduire quelques acheteurs collectionneurs. Après la restauration du repas de midi, un civet de sanglier fort apprécié, l'après-midi a vu un peu moins de passage et moins d'acheteurs. Les organisateurs, Patrick Gallès pour le comité et Sylvain Berthonneau pour la chasse, annonçaient leur satisfaction devant la réponse très positive du public bon enfant et la gentillesse des exposants.

Associations communales

DON DU SANG

La dernière collecte de sang s'est déroulée le 8 octobre 2015. À noter une nouvelle baisse de la fréquentation puisque moins de 30 personnes s'y sont présentées. Nous les remercions chaleureusement et en invitons bien d'autres à faire ce geste altruiste parce que le besoin en sang et plaquettes est toujours là ! En 2016, et suite à cette baisse de dons, il n'y aura qu'une collecte de sang à Saint-Séverin le :

mardi 7 juin 2016 de 16h30 à 19h30 à la Salle des Fêtes

Nous renouvelons l'appel aux donneurs pour pouvoir maintenir une collecte à Saint-Séverin

La commune de Montmoreau se propose de vous accueillir à bras ouverts lors de leurs prochaines collectes qui seront :

Lundi 11 avril de 17h à 20h à la Salle des Fêtes de Montmoreau
Lundi 27 juin de 17h à 20h à la Salle des Fêtes de Montmoreau

S. SIMONET

CLUB DU 3ème AGE

Calendrier des activités du 1er semestre 2016

Mardi 9 février : repas à 12h30 à Bertic Burée
Samedi 12 mars : Assemblée Générale à 11h15 suivie d'un repas
Avril ou mai : voyage à La Roque Gageac
Dimanche 5 juin : loto à 14h30 avec Chantal
Jeudi 23 juin : pique-nique à Poltrot à 12h30

Fermeture du Club le jeudi 28 juillet au soir
Réouverture le jeudi 25 août à 14h

AMICALE DES POMPIERS

Le centre de secours des Sapeurs pompiers de Saint-Séverin compte 23 Sapeurs Pompiers Volontaires, avec deux nouvelles recrues qui remplacent deux départs. L'année 2015 s'achève avec 240 opérations qui ont nécessité 280 départs d'engins d'intervention, armés par 918 départs de Sapeurs pompiers. Les opérations ont concerné : 43 incendies, 26 accidents de la route, 148 assistances à personnes, et 23 opérations diverses. Le matériel a été renouvelé par le remplacement du VSAV par une ambulance récente et plus confortable pour les victimes transportées, d'un véhicule léger de liaison route et hors route plus récent et en début d'année 2016 avec le remplacement du fourgon incendie par un camion citerne rural (dit « CCR ») plus récent et parfaitement adapté aux conditions de circulation et d'utilisation en milieux rural. **La caserne de Saint-Séverin recrute toujours de futurs Pompiers.** Pour plus d'informations, **vous pouvez vous rapprocher du capitaine Christophe MONTRIGNAC.**

Nos activités hors opération : le diner dansant de mars a satisfait nos nombreux convives ; le téléthon a remporté un vif succès avec une centaine de personnes qui ont participé aux différentes activités de la matinée. La recette versée au téléthon s'élève à 734€ , soit 25% de plus que l'année précédente. Merci à tous les généreux participants. Le prochain **diner dansant aura lieu le 5 mars 2016 à 20h à la salle des fêtes** avec la participation d'un orchestre (Musique Orchestra) de bonne renommée.

Le Capitaine, C. MONTRIGNAC

VIVRE ENSEMBLE

Rétrospective de l'année 2015

Sortie à Hautefort le 7 juin : Une excellent journée au soleil commençant avec un bon déjeuner au restaurant « Le bonheur dans le Pré » suivi par une visite guidée du Château de Hautefort et ses jardins.

Sortie aux Grottes de Villars et St Jean de Cole le 13 septembre : La journée a commencé avec une très intéressante visite des Grottes de Villars appréciée de tous. Puis départ vers St Jean de Côle pour un délicieux déjeuner au Restaurant St Jean suivi d'une promenade libre dans le village.

Plusieurs repas conviviaux : au Pitaud en février, un pique-nique le 14 juillet et pour en finir, à l'Hostellerie du Périgord le 11 décembre.

P. COPPAGE

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Les séances de gym volontaire ont lieu le vendredi de 14 h 30 à 15 h 30 comme les années précédentes, à la salle des fêtes de St SEVERIN. Le professeur Paul adapte ses cours en fonction de votre capacité, afin de **vous maintenir en forme**. La présidence de l'association a changé et c'est maintenant Mme LESCOUET qui vous renseignera sur les cours au 06 13 87 78 72. Vous pouvez nous rejoindre quand vous voulez. A bientôt donc. Nous vous souhaitons une très bonne année 2016.

A. LESCOUET

Association Pongiste Séverinoise

L'Association Pongiste Séverinoise a obtenu, lors de la 1ère phase de la saison 2015/2016, des résultats médiocres : l'équipe 3, il est vrai souvent démunie de ses meilleurs éléments, stagne en milieu de tableau du plus bas niveau départemental (D4) ; la dernière place de l'équipe 2 en D3 la fait rétrograder en D4 ; avec plus de constance et de réussite, elle devrait remonter en D3 lors de la 2ème phase en 2016 ; l'équipe fanion aurait pu terminer à la 3ème place si son capitaine et meilleur élément n'avait pas été absent lors des 2 dernières rencontres pour raison personnelle ; elle se classe 5ème de sa poule mais le maintien en D1 en seconde phase s'annonce difficile. Néanmoins, nous enregistrons de bonnes nouvelles avec **l'arrivée de plusieurs** jeunes qui sont pris en charge chaque mercredi de 17h à 18h30 par les anciens et fidèles du club ; les autres adhérents s'entrainent à la suite de 18h30 à 20h30.

Les contacts :

Gilles CORGNAC	☎05.53.90.97.63	**Président**
Gilbert FRANCOIS	☎05.53.90.46.97	**Secrétaire**
José GISORS	☎05.45.98.60.65	**Trésorier**

G. FRANCOIS

Écoles & Centre de Loisirs

Une école pleine de rires

73 élèves se sont présentés à la rentrée de septembre 2015 à l'école de Saint-Séverin sans compter les 21 de l'école de Pillac. Des effectifs bien répartis entre les trois classes : 26, 23 et 24. **Voilà de quoi rassurer sur l'avenir de l'école** en ces temps de fermetures de classes et de regroupements d'écoles. Si les réalités budgétaires sont un peu tristes, la nouvelle communauté de communes s'est engagée dans un processus de soutien aux écoles et aux élèves.

Une nouvelle maîtresse remplace Caroline MUSIAL dans la classe de maternelle ; il s'agit de **Sandrine LILLE** que certains reconnaîtront puisqu'elle a déjà officié dans les écoles du secteur. Une nouvelle APE (Association de Parents d'Elèves) est en place et elle garde d'aussi bonnes relations avec l'école que la précédente !

Que demander de mieux dans une école ! **Les enseignants, soudés autour d'un projet pédagogique fort** et une grande ambition de réussite pour tous les élèves, sont heureux de pouvoir travailler en harmonie avec tous et toutes. **Les enfants, soucieux de bien faire, sont heureux de venir dans cette école** où il fait bon vivre et grandir.

A. MAZZONETTO,
Le Directeur

La marseillaise a même résonné lors de la remise des médailles obtenues au cross du GPI du mois de novembre

Le centre de loisirs

Le bilan de l'année 2015 est largement positif puisqu'il y a une **nette augmentation des effectifs de fréquentation** par rapport à l'année précédente. Cela s'explique en partie par la refonte de la carte scolaire (en septembre 2015) qui a permis aux enfants de Charente, Charente-Maritime et Dordogne d'être en vacances aux mêmes dates.

En 2015, de nombreux projets ont vu le jour... et 2 particulièrement marquants pour les enfants :

- Le premier : des **rencontres intergénérationnelles** avec les personnes âgées de la maison des Volubilis à St Séverin ont eu lieu pendant l'année (les mercredis après-midi). Les enfants ont pu participé à la fabrication de sablés pour le goûter qu'ils ont partagés avec les papis et mamies. Ils ont aussi pu jouer en extérieur à la pétanque, au mikado géant, etc. L'objectif était de **favoriser le lien social entre les générations** et de sensibiliser les enfants à la continuité de la vie.

- Le deuxième : **une passerelle entre la crèche Babibulle et le centre de loisirs** avec au final un spectacle avec tous les enfants. Les enfants de la crèche ont été accueillis plusieurs mercredis après-midi. Les objectifs pour les enfants du centre étaient de valoriser les plus grands en leurs donnant des responsabilités (s'occuper des enfants de la crèche) mais aussi favoriser la socialisation entre les différentes tranches d'âges. Pour les enfants de la crèche ainsi que leurs parents, ces rencontres ont permis la découverte du centre de loisirs (accueil périscolaire).

La fin d'année 2015 a été marquée par le départ de Frédéric MOREAU qui a obtenu sa mutation à la Presqu'il d'Arvert. La direction du centre de loisirs est désormais assurée par Nadia BARCOUJARAUD. Afin de compléter l'équipe d'animation du centre, Delphine RAYNAUD a été recrutée mi-novembre.

Nous restons à votre disposition pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter au **bureau à Laprade au 05 45 98 65 17, au centre de loisirs au 05 45 98 52 42** ou bien par mail : **n.barcoujaraud@tude-et-dronne.fr**

N. BARCOUJARAUD

Les infos pratiques

Foire de Ribérac

Les personnes qui souhaitent se rendre à la foire de Ribérac doivent être présentes sur la place du square à **9 h** précises les 1er et 3ème vendredis du mois (voir jours ci-dessous). Le bus communal les y attend.

Février	Mars	Avril
5 et 19	4 et 18	1, 15 et 29
Mai	**Juin**	**Juillet**
6 et 20	3 et 17	1, 15 et 29

Bibliothèque municipale

Février	Mars
Le 04 de 10h à 12h et de 17h à 18h **Le 18** de 10h à 12h	**Le 03** de 10h à 12h et de 17h à 18h **Le 17** de 10h à 12h **Le 31** de 10h à 12h
Avril	**Mai**
Le 07 de 10h à 12h et de 17h à 18h **Le 21** de 10h à 12h	**Le 12** de 10h à 12h **Le 26** de 10h à 12h
Juin	**Juillet**
Le 02 de 10h à 12het de 17h à 18h **Le 16** de 10h à 12h **Le 30** de 10h à 12h	**Le 07** de 10h à 12h et de 17h à 18h **Le 21** de 10h à 12h

Coups de ♥ et coups de 💣

Le sujet est déjà développé dans le bulletin. TEDDY GENDRON, jeune élu impliqué, mérite toutefois un coup de cœur appuyé pour l'aide physique et matérielle apportée lors de l'implantation de la glissière de sécurité du canal de l'Épine.

Merci à Jean-François GAY d'avoir mis bénévolement ses compétences en plomberie au service de la collectivité et de son club de tennis de table (reconnaissants), pour quelques petits travaux. Bravo aux employés des services techniques pour un travail lourd, mais parfaitement exécuté et réussi, dans ce même local des pongistes.

Satisfaction : une fois n'est pas coutume. Depuis la commande des conteneurs par la mairie et l'utilisation par les usagers, on remarque beaucoup moins de déchets dans les rues, donc moins à balayer et à ramasser et un cadre de vie plus propre et agréable. Il est bon de le noter et de l'apprécier. Merci au conseil pour l'initiative et la participation financière. Il faut dire que les chiens, toujours eux, n'ont pas encore trouver le moyen de les renverser, mais attendez leur prochaine mutation avec des pattes avant beaucoup plus musclées !!. C'est, bien sûr, une plaisanterie, quoi que ???

Magnifaïque ! Bruno a sauvé la calèche du feu (et a fait l'objet d'un article dans la presse), Sylvette l'a aidé à confectionner le renne et à décorer le tout. Bravo et Merci au couple SIMONET pour la qualité et l'originalité de la décoration extérieure de la salle des fêtes aussi jolie le jour que la nuit. Sans oublier Teddy GENDRON (encore lui !) et son élévateur qui a hissé l'ensemble sur le toit. Et merci aussi aux lutins du Père Noël qui ont confectionné et installé les paquets colorés qui ont égayé le centre bourg pour les fêtes.

Chiens : On ne va pas en 2016 déroger au petit coup de gueule habituel à propos des chiens et de leur divagation : 4 janvier, premier coup de téléphone de l'année à la mairie pour ... pour ... bingo !, des chiens errants. "Bonne Année !" ... C'est ainsi à longueur de semaine et de mois, et c'est épuisant !. Les personnes qui appellent ne sont pas responsables, mais VOUS propriétaires d'animaux qui avez fait la démarche d'en avoir un (ou plusieurs) et qui êtes incapables de les gérer, avouez qu'il y a un problème et que vous devez trouver des solutions pour ne pas qu'ils gênent le voisinage, et ceci avant de les retrouver à la Fourrière.

Dans le même ordre d'idée, comment ne pas remercier aussi, la (ou les) personne(s) qui, après avoir ramassé les crottes de leur chien dans les petites poches mises à disposition par la mairie, les projettent dans les arbres de la "place du château", sans doute pour faire style déco de Noël. L'intention est louable, le résultat ?? très moyen ! On peut tout de même s'interroger sur la santé mentale de personnes capables de tels agissements, à moins qu'elles ne soient "mauvais esprits" ou encore "tordues".

Nous avions déjà remarqué des croix installées têtes bêches sur les concessions du cimetière. Il est signalé maintenant la disparition de plaques évoquant des images pieuses, des prières ou des souvenirs. Au delà du vol, il est lamentable de s'attaquer à la mémoire de nos défunts. Merci de **respecter** la propriété et les croyances d'autrui.

On vit dans une petite commune, on donne des consignes, on pense que tous sont responsables et honnêtes, alors on fait CONFIANCE. Et c'est ainsi que suite à des manifestations du mois d'août, de la vaisselle de la salle des fêtes a disparu. De plus, certains ont eu l'indélicatesse de remplacer un chariot neuf de la commune par un vieux chariot délabré. Donc dorénavant, une caution sera demandée lorsque la vaisselle sera louée.

Les britanniques sont des gentlemen. Cette réputation n'est pas usurpée, puisqu'à chaque fois qu'ils sont conviés à une manifestation, tel le repas des aînés, ils adressent ensuite à la mairie une petite carte de remerciements et de félicitations pour l'organisation. Merci amis anglais pour votre savoir-vivre ! Thank you English friends for your manners ! ☺

PARIS, 13 NOVEMBRE 2015